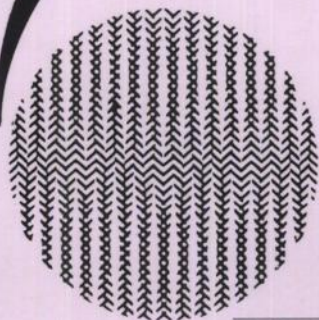


SCIENCES EN QUESTIONS



**Christian Arnsperger  
Catherine Larrère  
Jean Ladrière**

**Trois essais sur  
l'éthique économique  
et sociale**



**INRA**

EDITIONS



**Christian Arnsperger  
Catherine Larrère  
Jean Ladrière**

**Trois essais sur  
l'éthique économique  
et sociale**

Conférences-débats organisées  
par le groupe *Ethos* de l'INRA  
Le Croisic, 26-29 octobre 1999

**Institut National de la Recherche Agronomique**  
147, rue de l'Université, 75338 Paris cedex 07

La collection "Sciences en questions" accueille des textes traitant de questions d'ordre philosophique, épistémologique, anthropologique, sociologique ou éthique relatives aux sciences et à l'activité scientifique. Elle est ouverte aux chercheurs de l'INRA mais aussi à des auteurs extérieurs.

Directeurs de collection  
Étienne Landais, Raphaël Larrère

*Le groupe de travail "Sciences en questions" souhaite favoriser la réflexion critique des acteurs de la recherche sur l'activité scientifique et ses implications. Son ambition première est d'enrichir la réflexion interne à l'INRA en l'alimentant de contributions propres à éclairer, sous une forme accessible et attrayante, les débats contemporains sur la science et la recherche.*

Textes mis en forme par les auteurs, avec la collaboration d'Étienne Landais et Isabelle Savini.

© INRA, Paris, 2001 ISSN : 1269-8490 ISBN : 2-7380-0948-4

Le code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Le non-respect de cette proposition met en danger l'édition, notamment scientifique. Toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20 rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, France.

# Introduction

## Aux interfaces entre science, nature et société

A l'initiative du groupe *Ethos*<sup>1</sup>, l'INRA a organisé, du 26 au 29 octobre 1999, une école-chercheurs consacrée à l'éthique économique et sociale. Trois conférences ont constitué les temps forts de cette réunion. Nous avons souhaité leur assurer une diffusion au-delà du cercle des participants : tel est l'objet de cet ouvrage publié avec le concours du groupe *Sciences en questions*.

Avant de laisser la parole aux conférenciers, il convient de s'arrêter un instant sur quelques questions préliminaires qui ont délimité, *ex ante*, leurs champs d'intervention respectifs :

- Qu'est-ce que l'éthique et d'où vient l'attention nouvelle dont elle bénéficie aujourd'hui ?
- Pourquoi et dans quels buts s'intéresser plus particulièrement à l'éthique économique et sociale ? En quoi celle-ci concerne-t-elle l'activité d'un organisme de recherche publique comme l'INRA ?
- Quelles sont les raisons qui ont guidé le choix des thèmes des trois conférences et comment ces thèmes sont-ils reliés ?

---

1. Le groupe de réflexion et de débat *Ethos* a été constitué en 1999 au sein de l'INRA. Il vise à promouvoir et instruire le questionnement sur l'éthique économique et sociale dans les orientations et les travaux de recherche.

## L'éthique : de quoi parle-t-on ?

En premier lieu, il convient de s'entendre sur le sens du mot *éthique*. Nous proposons de nous appuyer sur la définition qu'en donne Paul Ricœur : l'éthique est la "*visée de la vie bonne, avec et pour autrui, dans des institutions justes*"<sup>2</sup>. L'expression "*visée de la vie bonne*" fait référence à la durée et au projet. Elle renvoie au désir d'accomplissement et de réalisation de soi qu'il revient à chacun de prendre en charge. L'expression "*avec et pour autrui*" renvoie à la responsabilité de chaque individu vis-à-vis de l'humanité telle qu'elle se réalise en lui, mais aussi dans les autres. Porter en soi le désir d'un accomplissement humain authentique n'est pas compatible avec le fait de ne pas reconnaître *a priori* l'existence de ce même désir chez l'autre. L'expression "dans des institutions justes" renvoie enfin à la nécessité d'une médiation pour mettre en œuvre la réciprocité, dès lors que le cadre de la relation interpersonnelle directe est dépassé. Cette médiation doit être assurée par des institutions vis-à-vis desquelles la position de chacun est équivalente, ce qui les qualifie comme justes.

C'est le désir d'accomplissement, le projet qu'elle forme pour elle-même, qui met chaque personne humaine en mouvement. Chemin faisant, elle est placée dans des situations concrètes qui exigent un jugement concernant à la fois le contenu éthique de cette situation et les modalités d'action concrètes sous-tendues par *la visée de la vie bonne*. L'exercice de ce jugement ne la conduit pas, dans la majorité des cas, à agir dans le cadre de l'application mécanique de règles dictant la conduite à tenir, mais par référence à des normes morales issues de la tradition qui orientent le sujet sans le dispenser d'avoir à déterminer de

---

2. Paul Ricœur, *Soi-même comme un autre*, "L'ordre philosophique", Seuil, Paris, 1990, 200 p.

manière autonome ce que cette orientation lui prescrit. En d'autres termes, la personne humaine doit exercer, préalablement à son action, un jugement portant sur l'objectif et la finalité de cette action, en s'appuyant sur les normes morales disponibles.

### **L'éthique : pourquoi en parle-t-on ?**

De façon à première vue paradoxale, la préoccupation éthique émerge et se développe alors que les repères moraux traditionnels semblent s'effacer. Dans nos sociétés développées, qui mettent en avant l'individualisme et où le relativisme éthique est une posture communément admise, le risque est grand de s'en tenir à des arbitrages reposant sur des systèmes de valeurs ou sur des champs de perception restreints. Pensons, par exemple, à l'opinion suivant laquelle les arbitrages des conflits commerciaux portés devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ne devraient reposer que sur des bases scientifiques. La *vérité scientifique* est ici donnée comme l'une des références communes que se donne l'humanité pour éclairer son avenir, alors même que le progrès des connaissances scientifiques conduit à des situations parfois totalement inédites et souvent d'une grande complexité. C'est le cas par exemple de la transgénèse, du clonage animal, des technologies de l'information ou des transports... Dans de telles situations, les fondements du jugement éthique nous échappent, ou font carrément défaut.

Face à ce constat, la nécessité d'ouvrir des lieux de réflexion et de débat sur ces questions s'impose, notamment dans les organisations qui, comme l'INRA, contribuent au développement scientifique et technique. Parce que celui-ci crée des situations nouvelles, dont l'évaluation éthique ne saurait se fonder sur la seule intuition individuelle, nous avons, en tant que chercheurs, ingénieurs, agents des

cadres techniques et administratifs, une responsabilité particulière, qui n'est évidemment pas celle d'édicter de nouvelles normes, mais de faire en sorte que les connaissances que nous élaborons et les réflexions auxquelles nous participons y contribuent en permettant, à nous-mêmes et à nos concitoyens, d'être mieux informés pour mieux exercer notre jugement. L'école-chercheurs d'octobre 1999 a tenté de s'inscrire dans ce projet.

## **Pourquoi l'éthique économique et sociale ?**

Nous avons choisi d'aborder le thème de l'éthique économique et sociale parce qu'il nous apparaissait que dans un établissement public de recherche agronomique, la réflexion ne saurait se cantonner aux questions éthiques que soulèvent la recherche en biologie et les nouvelles perspectives de *maîtrise du vivant*, principalement liées aux progrès des biotechnologies. D'autres questions, de nature économique et sociale, comme la réorientation des soutiens publics à l'agriculture, les usages concurrents de l'espace et de l'environnement, les demandes des consommateurs ou les règles du commerce international ne peuvent être abordées correctement sans identifier et analyser les conflits de valeurs dont elles sont l'objet.

Depuis les origines de la science économique, celle-ci progresse dans une tension féconde avec le questionnement éthique qui accompagne son effort de compréhension des mécanismes économiques. L'attribution du prix Nobel d'Économie 1998 à Amartya Sen en est une illustration récente. L'explicitation de cadres éthiques, des principes sur lesquels ils reposent, des difficultés qu'ils soulèvent, reste indispensable pour traiter de manière pertinente les questions de recherche en économie, comme dans les autres sciences sociales.



## Le choix des thèmes

C'est ce à quoi ont œuvré nos trois conférenciers, dans un souci didactique et de mise en perspective dont il faut les remercier.

### ***Économie et éthique : des difficultés de conjugaison***

Economie et éthique : entre ces deux ordres apparaît une tension historique du fait qu'ils prétendent l'un et l'autre à l'universalisme et à la normativité. Aujourd'hui, la mondialisation et la financiarisation accélérées de l'économie apparaissent comme une manifestation concrète du caractère universel de l'ordre économique. La dimension normative de la science économique devient envahissante et fonde théoriquement l'autonomie observable de l'ordre économique. Pour sa part, si l'ordre éthique a également une visée universelle, il ne peut y prétendre d'emblée. La conscience éthique nécessite en effet des médiations qui lui permettent d'exister dans une éthique de situation, appelée à prendre progressivement une épaisseur universelle<sup>3</sup>. Cependant, l'avènement de cet universalisme éthique se heurte désormais au double constat dont prend acte la modernité philosophique : celui du pluralisme axiologique, qui reconnaît la coexistence d'une diversité de conceptions de la *vie bonne*, et celui de la prééminence de l'individu, non nécessairement égoïste et isolé, seule entité normative habilitée pour l'évaluation éthique.

Ce double constat est le présupposé adopté par notre premier conférencier, **Christian Arnspenger**. Il nous montre que l'individualisme libéral et méthodologique qui sous-tend le pluralisme éthique contemporain ne laisse finalement que peu d'ambition à une éthique

---

3. Voir à ce sujet J. Ladrière, 1997, *L'éthique dans l'univers de la rationalité*, Montréal, Éditions Fides et Namur, Éditions Artel, en particulier le chapitre 9.

économique et sociale réduite à formaliser l'impartialité de nos institutions, évacuant *ex ante* tout héritage métaphysique. L'utilitarisme, le libertarisme, le libéralisme égalitaire ou encore le communautarisme sont autant de formes d'impartialité ; autrement dit, autant de modes de combinaison de l'autonomie individuelle et de la responsabilité mutuelle visant à produire des institutions économiques et sociales garantes de justice dans la répartition des biens, des statuts, des prérogatives, des opportunités...

Démontrant la "faillite constitutive" de ces différentes approches, Christian Arnsperger milite en quelque sorte pour le passage d'un individualisme méthodologique à un personnalisme méthodologique, afin de contribuer justement à redonner de l'épaisseur humaine à nos institutions. Pluralisme éthique aidant, une coexistence de l'utilitariste, du libertaire, du libéral-égalitaire et du communautariste émerge, du moins dans les consciences. Mais s'agit-il pour autant d'une coexistence pacifique, dans la mesure surtout où ces schèmes sociaux laissent intacte, voire avivent "*la crainte permanente du non-exister qui hante le fond de l'humain*" ? Réussite forcenée ou exclusion sociale ne sont pour Arnsperger que les deux faces de cette vulnérabilité existentielle et de cette violence latente qui alimentent en définitive l'économisme furtif et fiévreux de nos sociétés. L'auteur en appelle à une refonte existentielle de l'éthique économique et sociale, fondée sur la confiance renouvelée dans une "*parole originelle*" qui rappelle le don et le droit à une existence humaine démarquée du "*refoulement mortifère de la mortalité*". Bref, une refonte existentielle réintégrant l'exigence métaphysique.

## **Comment sortir de la modernité<sup>4</sup>?**

Comment sortir d'un agir individuel et collectif qui trahit en définitive la liberté humaine ? La question renvoie au souci éthique contemporain et à la signification d'une modernité qui sans cesse convie l'existence humaine à sa seule précarité. "Comment sortir dès lors de la modernité ?" s'interroge encore plus largement **Catherine Larrère**, notre deuxième conférencière. Sans y apposer pour autant de considérations métaphysiques, l'auteur nous invite à replacer la nature comme médiatrice de nos deux ordres, l'éthique et l'économie, toujours rivaux à court terme, pour faire de cette nature une demeure viable et vivable.

Comme le précise Catherine Larrère, cela suppose de réviser l'extériorité de l'homme par rapport à la nature, extériorité entretenue justement par la modernité, sans pour autant renoncer à la vision scientifique unifiée et évolutive d'une nature où ne serait inscrite ni finalité, ni harmonie propice à une imitation humaine. A défaut d'y trouver une référence éthique, l'harmonie sociale acquise bon gré mal gré au cours de l'histoire humaine se doit de faire de la nature, ou plutôt de la technonature<sup>5</sup>, une demeure qui lui convient. C'est tout l'effort demandé aux sciences du vivant et à l'écologie, sollicitées désormais pour gérer une nature technicisée, parfois par leurs propres soins. Excité par ces nouveaux champs de connaissance inexplorés, le tropisme scientifique, pourtant

---

4. Pour reprendre le titre d'un article récent de C. et R. Larrère, "Comment sortir de la modernité ?" in *Ville contre-nature, Philosophie et architecture*, Paris, La Découverte, 1999, pp. 47-66.

5. Pour reprendre l'expression de P. Roqueplo : "...d'une certaine façon, l'artificialisation de la Nature par les techniques a produit une Technonature dont la société doit désormais assurer la maintenance, et c'est là une situation nouvelle." in Roqueplo P., *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*. INRA Éditions, « Sciences en questions », 1997.

largement décrié aujourd'hui, ne s'apprêterait-il donc pas à vivre des lendemains radieux, ne serait-ce que pour conjurer la peur induite par nos propres méfaits ? A charge pour le pragmatisme ambiant de faire un *bon* usage de cette technonature, le *bon* relevant alors pour l'essentiel d'une éthique procédurale et consensuelle, d'une "sagesse de compromis".

### **Du décisionnisme à la réinterprétation**

C'est parce que les situations auxquelles nous convie désormais la technonature sont inédites que la conscience éthique apparaît *a priori* démunie et cède la place à une telle sagesse de compromis afin de lever l'indétermination éthique. Notre troisième conférencier, **Jean Ladrière**, qualifiera cette option de décisionniste, dans la mesure où une instance sociale décisionnelle et normative en vient à se substituer aux normes éthiques usuelles. Au préalable, l'auteur s'emploie à expliquer pourquoi "*le sens éthique des situations n'est plus donné de façon immédiate à l'intuition éthique*". Si l'on reprend en effet notre cas de figure précédent, la médiation de la nature entre économie et éthique est rendue de plus en plus oblique et incertaine par la science : la science du vivant comme savoir réduit de la nature, la science économique comme savoir réduit de l'ordre économique. Par l'entremise des procédures de "réduction" qu'elles utilisent, ces mêmes sciences dépouillent les situations à analyser de leur signification existentielle ; signification dans laquelle s'enveloppe, selon Jean Ladrière, la signification éthique. En d'autres termes, la démarche scientifique exclut, pour fonder sa compréhension, les présupposés qui sont de l'ordre de la perception ou de l'affectif. Or, parce que l'éthique est *visée de la vie bonne*, il n'est possible de statuer sur la signification éthique d'une situation que si elle revêt une signification existentielle.

Partant dès lors de l'univers des artefacts rendus possibles par la démarche scientifique et en s'appuyant sur les apports de la phénoménologie, l'auteur propose une piste pour lever l'indétermination éthique ainsi mise en évidence, au travers des trois *fondamentaux* de l'existence humaine que sont la corporéité, la temporalité et l'altérité : autant de "vecteurs de traversée" (pour reprendre l'expression de Christian Arnsperger) de la précarité à la détermination existentielle. Jean Ladrière nomme "ré-interprétation" cette démarche ambitieuse, plus conforme à ses yeux à l'exigence de rationalité que le "décisionnisme".

Emmanuel Jolivet, Directeur scientifique Société,  
Économie, Décision

Dominique Vermersch, Directeur de recherche, animateur du  
groupe *Ethos*



**Christian Arnsperger**

**Entre impartialité, horizons  
de sens et précarité existentielle :  
les fondements de l'éthique  
économique et sociale**





## Préface

### Christian Arnsperger, passeur existentiel

Le cursus universitaire de Christian Arnsperger partagé entre les facultés de sciences économiques de Strasbourg (1984-1987) et de Louvain-la-Neuve (1987-1990), le prédestine à devenir un "passeur" de frontières et, ce faisant, à opérer des jonctions, telles celles qu'il tente tout d'abord entre l'économie néo-keynésienne et les théories du déséquilibre<sup>1</sup>. Mais, face à l'essoufflement des représentations théoriques sous-jacentes, le risque d'enlissement incite, dès 1991, Christian Arnsperger à bifurquer – définitivement, dira-t-il – vers des recherches en éthique économique. Soucieux de trouver un fondement plus décisif à la jonction qu'il rêve d'établir entre la nécessité économique et l'exigence de justice, il prépare alors, sous la direction conjointe de Philippe Van Parijs et de Claude d'Aspremont, une thèse de doctorat en économie qu'il soutiendra en juin 1995 : *Modelling Economic Justice : Five Essays*<sup>2</sup>.

En 1997, il devient chercheur qualifié du FNRS (Fonds national belge de la recherche scientifique) et est rattaché de manière permanente à la chaire Hoover d'éthique économique et sociale de l'Université Catholique de Louvain (UCL), au sein de laquelle il avait trouvé auparavant le contexte intellectuel favorable pour l'accomplissement de sa thèse, et qui sera désormais son port d'attache.

---

1. Voir notamment : "Information Failures and Wandering Systems in Keynesian Economics : Clower-Leijonhufvud Revisited", in M. Sebastiani (ed.), *The Notion of Equilibrium in the Keynesian Theory*, Londres, Macmillan, 1992 ; "Bargaining and Equilibrium Unemployment : Narrowing the Gap Between New Keynesian and 'Disequilibrium' Theories" (avec David de la Croix), *European Journal of Political Economy*, vol. 9, 1993.

2. Louvain-la-Neuve, CIACO, nouvelle série, n°148, 1995.

La chaire Hoover, créée en 1991 à l'initiative de l'UCL, s'est donné pour objectif de stimuler des débats à la fois engagés et nuancés sur les questions éthiques complexes qui traversent nos sociétés et nos économies. Elle organise des activités diverses, allant de la vulgarisation et de la participation au débat citoyen à l'organisation de colloques internationaux. Elle forme et confirme des passeurs, des bâtisseurs de passerelles interdisciplinaires qui, tel Christian Arnsperger, se centrent avant tout sur la recherche en éthique économique, en philosophie de l'économie et en philosophie sociale, sans sacrifier pour autant à la logique du plus petit dénominateur commun, sans perdre de vue ni l'exigence de scientificité ni le nécessaire débouché sur l'enseignement<sup>3</sup>.

Dans ce cadre, Christian Arnsperger passe donc quelques années à travailler sur des questions de justice distributive, en lien étroit avec les théories économiques contemporaines<sup>4</sup>, puis sur les fondements de la notion économique d'altruisme<sup>5</sup>. Ceci l'amène à étudier les travaux d'Emmanuel Lévinas et à tenter d'intégrer les intuitions du philosophe dans la théorie du choix rationnel. Si cette

---

3. Une partie de l'enseignement dispensé dans ce cadre est réunie dans le petit ouvrage *Ethique économique et sociale* (avec Philippe Van Parijs), à paraître à l'automne 2000, Paris, La Découverte, coll. "Repères". Le site Web de la chaire Hoover est accessible à l'adresse suivante :

<http://www.econ.ucl.ac.be/ETES/home.html>

4. Voir notamment : "Envy-Freeness and Distributive Justice", *Journal of Economic Surveys*, vol. 8, 1994 ; "Envy-Minimizing Unemployment Benefits" (avec David de la Croix), *Economic Design*, vol. 2, 1996 ; "Reformulating Equality of Resources", *Economics and Philosophy*, vol. 13, 1997 ; "John Rawls et l'engagement moral", *Revue de Métaphysique et de Morale*, vol. 105, n°2, 1998.

5. Voir notamment : "Action, responsabilité et justice : pertinence et limites de la notion économique d'altruisme", *Revue Philosophique de Louvain*, vol. 95, 1997 ; "Engagement moral et optimisation individuelle", in F.R. Mahieu et H. Rappoport (Eds), *Altruisme : Analyses économiques*, Paris, Economica, 1998.

intégration est possible, elle n'en implique pas moins une subversion complète du contenu du calcul économique, ainsi qu'une intrusion radicale de l'"altruisme méthodologique" dans l'individualisme méthodologique<sup>6</sup>. Poursuivant sur cette voie, il en vient à travailler sur l'éthique sous-jacente à l'*Essai sur le don* de Marcel Mauss et à en critiquer le manque de radicalité éthique, à la lumière des thèses de Lévinas<sup>7</sup>.

Il est de plus en plus clair à ses yeux que le souci d'éthique économique et sociale qui est à l'œuvre dans le quotidien d'actes responsables relève d'une responsabilité à la fois personnelle et collective, de plus en plus souvent inextricable. Il s'agit là, pour notre premier de cordée, d'un véritable nœud gordien. Même au prix d'un "détour de production" transdisciplinaire, la formalisation d'une médiation institutionnelle visant à concilier économie et justice peine dans sa prétention à l'universalité.

Qu'à cela ne tienne ! Depuis deux ans, percevant les limites des thèses précédentes quant à la prise effective qu'elles offrent sur les réalités socio-économiques, Christian Arnsperger se tourne désormais vers des questions de psychanalyse et de philosophie existentielle. Son but n'est pas seulement de "passer", voire "traverser" allègrement des masses de littérature pour en dégager une connaissance encyclopédique, mais plutôt d'explorer patiemment les quelques points de contact cruciaux entre la *psychè* humaine et les enjeux existentiels profonds.

---

6. Voir notamment : "Gratuité, don et optimisation individuelle : Lévinas, Derrida et l'approche économique", *Transdisciplines*, 1997-3 ; "*Homo Oeconomicus*, Social Order and the Ethics of Otherness", *Ethical Perspectives*, vol. 6, 1999 ; "Methodological Altruism as an Alternative Rationale for Individual Optimization", *Ethical Theory and Moral Practice*, vol. 3, 2000.

7. Voir notamment : "Gift-Giving Practice and Non-Contextual *Habitus* : How (not) to be Fooled by Mauss", in A. Vandevelde (ed.), *Gifts and Interests*, Leuven, Peeters, 2000, pp. 71-92 ; "Marcel Mauss et l'éthique du don : L'enjeu d'un altruisme méthodologique", *Revue du MAUSS trimestrielle*, n°15, juin 2000.

Une meilleure compréhension des mécanismes économiques du capitalisme n'est-elle pas à ce prix ? C'est ainsi que notre explorateur a commencé à développer des analyses de l'économie de marché en lien avec la notion de "désir"<sup>8</sup>, et des analyses de la société économique moderne en lien avec le "déli de la mort"<sup>9</sup>.

Soucieux de mener une recherche thématique sur le capitalisme contemporain et ses ressorts profonds, Christian Arnsperger tente de passer les frontières traditionnellement étanches (qui le croirait encore après l'avoir lu ?) entre économie, sociologie, psychanalyse et philosophie existentielle. Il entend ainsi développer une recherche en économie qui soit à la fois consciente des rouages enfouis de la vie humaine (des rouages qui rendent les êtres humains avides de pouvoir et les soumettent à la force) et soucieuse de ne pas résumer l'existence sociale à une lecture en termes de pouvoir et de rapports de force<sup>10</sup>.

Dominique Vermersch

---

8. Voir "L'économie de marché comme enjeu-clé de l'éthique économique contemporaine", *Revue d'Éthique et de Théologie morale – Le Supplément*, juin 2000.

9. Voir l'étude présentée dans ce volume.

10. Pour un éclairage en termes de philosophie politique, voir "Le pluralisme au-delà de la raison et du pouvoir : l'ancrage 'transraisonnable' de la raison libérale", *Revue Philosophique de Louvain*, vol. 98, 2000.